

Coût de production de l'électricité en France

Toute comparaison entre les coûts de production des diverses sources d'électricité se doit, pour être légitime, de ne comparer que des coûts complets sur l'ensemble du cycle de vie du moyen de production considéré (intégrant tous les coûts passés, présents et futurs, et notamment les subventions et la R&D passée, comme les coûts futurs de démantèlement et de gestion future des déchets...).

Mais cette seule méthode ne suffit pas. La comparaison entre un moyen de production d'électricité intermittent et un moyen non-intermittent (répondant à la demande à tout moment, fournissant les « services réseaux » que sont le maintien de la tension et de la fréquence du réseau national) pose problème et nécessite une méthode consensuelle. Cette dernière pourra être adaptée dès lors que des moyens de stockage massif d'électricité permettront une certaine déconnexion de l'offre et de la demande et une meilleure gestion de l'intermittence.

En conclusion, le scénario le plus intéressant pour la France, dans tous les domaines et dans tous les cas, reste la prolongation d'exploitation du parc nucléaire actuel aussi longtemps que son niveau de sûreté, réacteur par réacteur, demeurera satisfaisant.

Pour en savoir plus :



[lien vers la fiche argumentaire](#)

https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_AB_03_Cout_electricite_France.pdf